

Le mot du Président

**IT'S
THE ECONOMY
STUPID!**



**Quand des avocats sont en congrès
de quoi parlent-ils?
Certainement de problèmes d'avocats!**

Certainement de problèmes d'avocats!

**IL Y A DU CHANGEMENT
CETTE ANNÉE.**

Le congrès des avocats, ce ne sera plus seulement des avocats en congrès. Nous avons invité des entrepreneurs à s'asseoir à notre table, ou plutôt sur le divan (oui nous avons prévu des Chesterfield).

« **It's economy stupid** ! », c'était la phrase célèbre qu'un conseiller de Bill Clinton avait placée sur son bureau. C'est donc la situation économique sociale qui dicte la loi et non l'inverse. La preuve, les réformes que nous impose notre Ministre de la Justice.

En tout cas, c'est dans un environnement économique contraignant où nous avons trop peu de moyens pour nos besoins et trop de dépenses qu'il faut rebondir.

NOTRE PROFESSION SE TRANSFORME
COMME UN KALÉIDOSCOPE.

Que voyez-vous ? Des traditions qui reculent au profit de la compétition, du marketing, de la publicité, le talent qui l'emporte sur la hiérarchie voire sur l'ancienneté.

Nous l'avons plus le luxe de nous demander si cela nous plaît, nous devons créer les facteurs de réussite en les conciliant avec ce qui fait notre force, notre déontologie.

Ce qui sortira de notre confrontation avec ces personnes du monde de l'économie et de la politique dépend de la participation de chacun au débat.

Je compte sur vous.

« Tout y est pour rebondir, pour chercher, pour plus loin, pour autre chose » nous dit Henri Michaux.



QUI EST QUI?

08h45 > 12h30

1. CAVIT YURT



Avocat au barreau de Bruxelles depuis 2007, Cavit Yurt est un connaisseur averti du droit de la procédure pénale, du droit pénal de la circulation routière et de la cassation pénale. Ses autres amours sont la langue française (il a rapporté le brouze à la Belgique lors de la Dictée des Amériques en 2009) et a présenté plusieurs concours d'éloquence et d'illusionnisme (passion qu'il entretient depuis un quart de siècle). Il est actuellement l'un des commissaires du jeune barreau de Bruxelles.

2. MARIE FADEUR



Marie Fader est avocate au Barreau de Charleroi depuis 2005. Elle a été Oratrice lors de la rentrée solennelle du jeune Barreau de Charleroi en 2015 et Présidente de la Conférence du jeune Barreau de Charleroi pour l'année judiciaire 2015-2016. Elle est membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Charleroi depuis septembre 2016. Ses matières de prédilection sont le droit du travail (secteurs privé et public), le droit de la sécurité sociale, le droit de la famille (divorce, séparation, hébergement d'enfants, ...), le droit des contrats (contrat d'entreprise, de vente, bail à loyer, droit de la construction, ...), le droit des obligations (responsabilité civile, assurances).

3. BERNARD DELVAUX



Désigné Manager de l'année 2013 par Trends Tendances, Bernard Delvaux, patron de la Sonaca, est un ardent défenseur de la réindustrialisation de la Wallonie, à laquelle il travaille tant au sein de son entreprise que dans la vie publique, convaincu, selon ses propres termes, qu'un patron «*que un rôle social ou politique du sens noble du terme*».

4. MARIE-HÉLÈNE SKA



Après ses études en sociologie et en économie, Marie-Hélène Ska entre en 1993 au service d'études de la CSC en charge des matières emploi, formation et enseignement. En 2009, elle devient Secrétaire nationale en charge, principalement, des matières liées à la sécurité sociale. Désignée Secrétaire générale de la CSC en 2014, elle fait notamment partie du Groupe des 10, l'organe fédéral de concertation entre représentants des employeurs et des travailleurs. Marie-Hélène Ska siège aussi au Conseil Central de l'Economie et suit les matières européennes.

5. ORPHÉE CATALDO



Après avoir étudié l'architecture, l'art et le design à l'Université de Bruxelles, Orphée Cataldo a débuté en tant qu'architecte en 1998. Mais sa passion pour l'art, la vidéo, l'électronique, l'animation 3D et les personnages l'ont conduit à rejoindre Dirty Monitor en 2006. C'est grâce à sa venue et à son expérience d'architecture que Dirty Monitor a pu réaliser sa première vidéo en 3D Cartographie à Bruxelles. Depuis lors, Dirty Monitor a réalisé des projets dans toute l'Europe (France, Allemagne, Portugal, Italie, ...), Moyen-Orient et Asie. Leurs clients incluent Patiek Philips, Nespresso, Bstix, Qatargas, Dragon, Filmaster et bien d'autres encore. Actuellement, il est directeur technique, paysagiste et véritable artiste. Il est responsable de toutes les créations 3D de Dirty Monitor et il est le directeur général de Dirty Monitor avec son frère Gian-Mauro Cataldo.

6. JURGEN DEWIJN



Ingénieur commercial de formation, Jurgen Dewijn a commencé sa carrière professionnelle en tant que commercial. A travers sa carrière il a vu le monde économique évoluer vers une régionalisation régie par les codes de la 2e révolution industrielle avec au centre du débat l'homme. Les codes tels que les circuits courts, la connectivité instantanée, l'obligation, les sociétés s'organisent non plus en structures pyramidales mais en organisations matricielles.

En septembre 2015 commence l'aventure de La Manufacture Urbaine à Charleroi, une plate-forme engagée dans la production et la valorisation d'une alimentation de qualité et de la culture qui l'accompagne. Elle produit des aliments qui font notre quotidien (pain, pain, café) avec savoir et savoir-faire. Elle se donne pour mission d'éveiller et d'initier à ces arts de faire, mais aussi de transmettre le goût et la connaissance d'une création de qualité.

Le concept de la Manufacture Urbaine est de créer des lieux de vie où se côtoient créativité et innovation, production et formation, culture et partage. C'est également un projet global entrepris à l'échelle locale qui ambitionne de s'imposer comme un prototype d'économie créative à l'heure de nos révolutions industrielles, économique et sociale.

7. SALVATORE CURABA



Graduat en informatique, mais aussi joueur de football en division 1 à Charleroi, Salvatore Curaba renonce à devenir professionnel pour poursuivre une carrière dans l'informatique, renonce à une carrière d'entraîneur pour créer EASI. Début 2017, EASI décrochait le titre de meilleur employeur du pays trois années de suite.

Transparence, implication, respect des collègues, fournisseurs et clients, positivité, responsabilité. Ces valeurs régissent le quotidien des employés, managers et directeurs de la société EASI. Lorsqu'il a fondé EASI il y a 18 ans, Salvatore Curaba était sûr d'une chose : son personnel partagerait des valeurs identiques aux siennes. Celles qui l'ont poussé à aller toujours plus loin et ne reculer devant aucun défi.

8. JEAN-MARC VAN BEVER



Fondateur de Prodified, Jean-Marc a développé le sens du commerce des son plus jeune âge grâce à ses parents commerçants. A 20 ans, il ouvre son premier magasin et développe des équipements "gaming plus" pour les joueurs. En 2013, il crée Prodified spécialisée dans l'affichage dynamique sur écrans géants LED. Son contrat avec la coupe du monde de foot au Brésil en 2014 lui offre alors une vitrine inespérée. Prodified devient une référence dans le milieu du LED et se voit ainsi ouvrir les portes du Retail, du sport et de l'événementiel.

9. AMID FALJAOU



Amid Faljaoui est directeur des magazines Le Vif-Espress et Trends-Tendances. Il est également rédacteur en chef de Canal Z (chaîne de télévision économique) et chroniqueur économique à la RTBF (Classik 21 et Musiq 3). Il est également intervenant extérieur en Maîtrise à la Solvay Business School (ULB), administrateur de l'UCOM et membre de la Fondation Universitaire.

10. THIERRY BONTINCK



Thierry Bontinck est avocat au barreau de Bruxelles et au barreau de Paris (liste européenne). Licencié en droit de l'UCL et du Collège d'Europe (Bruges), il pratique essentiellement le droit de l'Union européenne, de la distribution et de la concurrence.

11. YVES BRULARD



Avocat depuis 1982 à Mons, depuis 1995 à Paris, Yves Brulard a toujours suivi en même temps un parcours de gestion publique (Conseiller communal, administrateur d'hôpital, président d'un OIP wallon), et d'enseignement (Furam, Spak). Yves Brulard a suscité à de nombreux appels d'offres de la Banque Mondiale, du parlement Européen et de la Commission Européenne ou, des Régions. Sa pratique ses tournées vers le droit des affaires insolvabilité et société, fiscal, contrat et litige avec une bonne expertise en droit Européen. Après sa licence en droit, il a poursuivi avec un diplôme en droit des assurances et de la responsabilité, puis avec un Master en droit Européen, il a également suivi les cours de la Maîtrise fiscale de Solvay et la formation du Barreau de Cassation. Yves Brulard a publié plus de 10 livres, des articles et donné de nombreuses conférences en Belgique et à l'étranger.

12. MARINE SIMONNOT



Membre de l'incubateur du Barreau de Paris, Responsable du Pôle international et européen. Chargé d'enseignement EPF - Droit des entreprises en difficulté. Interventions lors de la conférence annuelle «Entretiens de la Sauvegarde» la rémunération des dirigeants», Journal des Sociétés Octobre 2012.

«Le régime des convocations avant sanction» : Revue Lamy Droit des Affaires - Septembre 2012. Participation régulière au blog Droit des Entreprises en difficulté d'UCLG-C Avocats

13. THIERRY WIMMER



Né à Bèren le 11 juin 1984
Licencié en Droit UCLg (juin 2007)
• Prestation de serment le 15 octobre 2007
• Inscrit au Barreau de Verviers depuis le 16 octobre 2007
• Bourgmestre de la Commune de Plombières depuis le 4 décembre 2006.
• Vice-Président de la Zone de Police Pays de Herve
• Président du Centre Hospitalier Feltzer-La Tourelle (C.H.P.L.T.) depuis juin 2013
• Vice-Président de l'ASBL REGION DE VERVIERS-Conférence Des Bourgmestres de l'arrondissement de Verviers et du Collège provincial

14. BAREND BLONDÉ



Barend Blondé est associé et co-fondateur du cabinet de conseil en management Frabrand depuis 2006. Il travaille avec des cabinets d'avocats belges et des associations internationales d'avocats sur un ensemble de questions de stratégie, de management et d'organisation et de marketing, notamment sur des questions relatives au développement de la clientèle, de marketing, de stratégie, de gouvernance et de structuration des associations. Il donne régulièrement des conférences sur le management appliqué aux professions juridiques, notamment à l'International Bar Association, à l'Institut des Juristes d'entreprise, à l'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones (OBF-G), et il a publié de nombreux articles sur ces questions.

Après avoir été Client Development Manager chez Allen & Overy en Belgique, pendant 7 ans, Barend Blondé a également travaillé au département juridique de La Poste afin d'en restructurer le département juridique.

Il est licencié en droit de la KUL, licencié en administration et gestion de l'UAG à l'UCL, et a été formé au Professional Services Marketing and Key Account Management à Cranfield University.

15. YVES D'AUJIFFRET



Ingénieur de gestion, Yves d'Aujiffret aime repenser les systèmes pour accroître leur impact, notamment via leur numérisation. Il a par exemple initié une plateforme de dons caritatifs en ligne (www.goodstogive.be), ou encore un système numérique de recouvrement via l'huissier (www.indapaid.be). Proche des entrepreneurs, il a plus récemment lancé, avec l'avocat d'Oultremont, Onlinedlawyers.be, premier cabinet d'avocats en ligne de Belgique, en apportant une vision orientée sur les nouveaux besoins des clients, et aussi de nouvelles méthodes de travail, dans le respect de la déontologie.

16. FRANÇOIS REYNTENS



François Reyntens est le responsable juridique d'Elia, qu'il a rejoint en février 2014. Avant de prendre ce poste, il a travaillé environ 10 ans pour les grands cabinets d'avocats internationaux, à Londres et à Bruxelles. Il a pratiqué dans le domaine des fusions et acquisitions, des marchés de capitaux, du financement de projets et du droit des sociétés principalement pour les clients de l'industrie de l'énergie. Il a également travaillé comme consultant en stratégie au Boston Consulting Group, où il a acquis une bonne compréhension des questions économiques et financières de la stratégie de l'entreprise.

17. ARNAUD LECOCQ



Licencié en droit de l'Université catholique de Louvain (2007), Master of Laws (LL.M.) de l'Université de Georgetown à Washington D.C. (2010), Arnaud Lecocq est inscrit au Barreau de Bruxelles depuis 2007.

18. STÉPHANIE PELET-SERRA



Me Stéphanie Pelet-Serra, avocate aux barreaux de Bruxelles (liste B) et Paris, a fondé l'antenne bruxelloise du cabinet parisien Alinea Avocats Associés. Après six années d'expérience au sein de la Commission européenne, notamment de la Direction Générale Justice, Stéphanie Pelet-Serra travaille essentiellement en tant que conseil et lobbyiste auprès des institutions de l'Union européenne pour les acteurs professionnels et leurs organisations, en particulier des filières agricole et agroalimentaire. Elle intervient dans le cadre des formations des élèves avocats de Paris et Versailles sur la pratique du lobbying auprès des institutions européennes.

19. LUC MISSON



Né en 1952 à Vieubalm, Avocat aux Barreaux de Liège et de Marche-en-Famenne. Licencié en droit de l'UCL en 1975.

Spécialiste en Droit européen et Droits de l'homme (Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Liège du 18 octobre 2005). Past President de la section Itegoise de la Ligue Belge des Droits de l'Homme.

Président de la Commission Droit des Sports de l'IAE.

20. JEAN-FRANÇOIS LEDOUX



Licencié en droit (92) et en notariat (93) de l'UCL. Avocat au barreau de Dinant, Vice-Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Dinant, Juge suppléant au Tribunal de première instance de Namur, Membre de la Commission Informatique d'AVOCATS.BE, Membre du Groupe de travail chargé des développements informatiques d'AVOCATS.BE, Membre de la Commission administration provisoire Collaborateur à la Revue du Notariat, Membre du Comité de rédaction de l'Observatoire du Crédit et du Surendettement.

Auteur de différentes contributions en matière notariale et de règlement collectif de dettes

21. DIRK VAN GERVEN



Dirk Van Gerven possède une vaste expérience dans tous les domaines du droit des sociétés, y compris en matière de fusions, d'arbitrage international, de réglementation des offres publiques et du financement. Il assiste régulièrement de grandes entreprises en cours de restructuration et dans le cadre d'acquisitions, et conseille plusieurs entreprises cotées en Bourse sur de nombreuses questions liées au droit financier et au droit des sociétés. Il écrit fréquemment sur différents sujets dans le domaine du droit des sociétés et du droit financier. Ses nombreuses publications sur le droit des sociétés, le droit financier et le droit des contrats lui ont valu d'être invité à s'exprimer lors dans forums nationaux et internationaux. Il est éditeur des ouvrages publiés par Cambridge University Press sur la société européenne et les directives sur le prospectus, les offres publiques, les droits des actionnaires et sur le secret professionnel.

QUI EST QUI?

13h45 > 18h00

1. ERIC LARDINOIS

Eric Lardinois est le fondateur de la société ID Solution société spécialisée en Management de l'innovation et de la créativité) et de l'Ecole de créativité. En tant que consultant, facilitateur et formateur, il a mené des missions stratégiques, de mise en place de l'innovation participative, de réforme sociale, de développement de produits et de services, de politique de développement territorial, il accompagne ses clients partenaires à penser l'organisation de demain.

Maître de conférences à la Faculté Polytechnique de l'UMONS, il enseigne la stimulation de la créativité et le management de la créativité et de l'innovation dans différentes universités en Europe. Ses recherches se centrent sur la motivation, le management de la créativité et l'innovation managériale.

2. DIRK MAERTENS

Aux cours des 12 dernières années, Dirk Maertens a mené un nombre de projets stratégiques pour des petits et grands cabinets national et international et pour des départements juridiques au sein de Bispon De Keyser, cabinet de conseil international dédié à l'industrie juridique. Aujourd'hui, il était senior manager chez Accenture cabinet de conseil dans lequel il a exercé pendant plus de 12 ans avec une spécialisation dans le domaine du développement de la relation client et de la transformation de l'organisation.

3. VINCENT VAN OBERGHEEN

Vincent Van Obberghen est avocat au barreau de Bruxelles (NU) depuis 1996 et est un des associés fondateurs du cabinet Quinz. Membre du conseil de l'Ordre et de l'AG de l'OVIR, son activité se concentre principalement sur les litiges commerciaux et financiers complexes ainsi que sur les litiges ayant trait au droit des sociétés.

4. STANISLAS VAN WASSENHOVE

Stanislas van Wassenhove, avocat depuis plus de 30 ans, a été managing partner durant 14 ans et fondateur de CMS Belgique et Luxembourg. Il s'investit aujourd'hui dans l'accompagnement des dirigeants et des cabinets d'avocats. Il a initié au sein de l'OBRG la réflexion et les rencontres sur l'Electrochoc numérique. Il a publié en 2013 un ouvrage sur le management des cabinets d'avocats.

5. BERTRAND PÉRIER

Avocat au Conseil Bertrand Périer enseigne l'art de la rhétorique à l'université Paris-VIII et anime également une formation à l'art de la rhétorique à destination des étudiants de Saint-Saint-Denis. Maître Périer est l'un des fondateurs du concours Eloquencia organisé en Seine-Saint-Denis qui fait l'objet d'un documentaire et d'un film.

6. VINCENT DEFRAITEUR

Avocat depuis 2006. Assistant en droit des biens à l'ULB. Lauréat de différents concours de plaidoiries et d'éloquence.

7. JACQUES ENGLEBERT

Basiste du groupe pop-new-wave The Ice Creams en 1981, Jacques Englebert effectue des études de droit à l'Université Libre de Bruxelles de 1983 à 1988. Il entame par la suite une carrière professionnelle d'avocat au barreau de Bruxelles jusqu'en 2011 et depuis lors au barreau de Namur. Parallèlement, il entame une carrière académique à l'ULB comme assistant, maître de conférences et actuellement chargé de cours. Il pratique le droit de la presse et de la liberté d'expression, le droit de la création (droit d'auteur et droits voisins) et le droit de la procédure civile et de l'exécution.

8. JEAN-PIERRE JACOMIN

Directeur de l'information et des Sports de la RTBF depuis 2008, Jean-Pierre Jacomin est un journaliste (radio et TV) au parcours bien rempli. Il interviewe de 1998 à 2008, il réalise plus de 2300 interviews, des entretiens tous azimuts : du local à l'international, des faits de société, personnalité de tous milieux et de toute envergure. Il produit et présente plus de 150 émissions spéciales consacrées à divers sujets allant des crises de l'enseignement aux métamorphoses d'entreprises en passant par les attentats du 11 septembre. Il a également réalisé de nombreux reportages à l'étranger (révolution Roumaine, guerre en Yougoslavie, élections aux États-Unis, en Italie, en Espagne et en France, crise au Proche-Orient, etc.).

9. MARTIN BUXTANT

Après avoir été reporter politique à La Libre et au Morgen, Martin Buxant est éditorialiste politique et journaliste à l'ECHO. Aux commandes de l'Unité politique à l'ASO sur Bel RTL. Auteur de livres politiques, entre autres avec son collègue et ami du Jibo Steven Samyn. Convaincu qu'on peut faire son job sérieusement, sans jamais perdre son sens de l'humour.

10. JENNIFER WALDRON

Avocat au Barreau de Bruxelles. Prix Léjume (1er prix de plaidoirie-Barreau de Bruxelles) 1er prix de la Francophonie (prix international de plaidoirie entre les avocats des Barreaux des pays de langue française). Ombre de conférences et animateur de séminaires de prise de parole, de plaidoiries de négociation, d'argumentation, de débats et de gestion des objections à destination des avocats, des ordres professionnels, des architectes, médecins experts comptables et revendeurs d'entreprise), des CEO, softskills à la business School Solway. Actuellement « Speechwriters pour des politiciens.

11. OLGA ZRIHEN

Olga Zrihen est née le 10 janvier 1953 à Casablanca, au Maroc. En 1971, elle entame des études en langues étrangères à l'Université de Mons. Elle étudie également à Heidelberg, en Allemagne. Olga Zrihen est députée au Parlement wallon et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2009. Olga Zrihen préside actuellement la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner la transparence et le fonctionnement du Groupe Publicif. Elle siège en outre à la commission de l'éducation. Depuis janvier 2015, le Gouvernement Wallon a désigné Olga Zrihen pour siéger au Comité des Régions de l'Union Européenne. Depuis janvier 2015, le Gouvernement Wallon a désigné Olga Zrihen pour siéger au Comité des Régions de l'Union Européenne.

12. GEORGES-LOUIS BOUCHEZ

Avocat, Master en droit de l'ULB après un BAC aux Facultés Universitaires Saint-Louis, Georges-Louis Bouchez devient conseiller au cabinet du Vice-Premier Ministre en septembre 2009. En parallèle, il est assistant en droit constitutionnel aux Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur durant deux ans avant de devenir chargé d'exercices en droit à l'Université de Mons. Devenu Echevin en 2012, puis député en 2014, il est actuellement Délégué Général du MR au niveau national et chef de file du MR à Mons.

13. MAXIME PREVOT

Né le 9 avril 1978 à Mons, Maxime Prevot est Namurois depuis son plus jeune âge. Attiré très jeune par la politique et le monde associatif, il devient membre du cdH à 18 ans. En 2004, il rejoint l'équipe du cdH sous la présidence de Joëlle Milquet et devient, à 26 ans, directeur politique du parti humaniste. Le 5 mars 2012, Maxime Prevot reprend le flambeau de Jacques Etienne et devient le 19ème et plus jeune Bourgmestre de la Ville de Namur. Aujourd'hui, Maxime Prevot est le vice-président du Gouvernement wallon et Ministre des Travaux publics de la Santé et l'action sociale et du Patrimoine et Bourgmestre en titre de la Ville de Namur.

14. SACHA DAOUT

Sacha Daout est né le 14/01/1975 à Rocourt. Diplômé en journalisme et communication à l'ULB, Sacha Daout fait son entrée à la RTBF en 1999 où il exerce diverses fonctions : présentateur des infos régionales en radio, présentateur du JT soir, journaliste à la culture politique, éditeur du journal télévisé, présentateur de « Mises au point ». De 2010 à 2011 il est le directeur de la communication du Standard de Liège. En 2011, il revient à la RTBF en tant qu'éditeur du site info, puis reporter pour le JT avant de retourner à l'édition du JT et enfin, présentateur de l'émission « A votre avis » depuis septembre 2016.

15. KAMI HAERI

Avocat au barreau de Paris depuis 1997, Kami Haeri est associé du cabinet August Debouzy. Spécialisé en contentieux commercial et en conformité internationale, il dirige le département contentieux, arbitrage et pénal des affaires du cabinet. Il s'investit également dans la formation et l'apport de la profession. En tant que président de la Commission Ouverte « contenus des affaires » du Barreau de Paris. En tant que professeur à Sciences Po, à l'Ecole de Formation du Barreau ainsi qu'à l'université. En tant que membre du Conseil de l'Ordre de 2010 à 2012. Il a remis en février dernier son rapport sur « L'avenir de la profession d'avocat » à Jean-Jacques Urvoas, garde des sceaux, ministre de la Justice.

16. PATRICK HENRY

Licencié en droit de l'Université de Liège en 1977, Patrick Henry est devenu, la même année, avocat au sein de la S.C.R.L. HANNEQUART & RASIR. Il a été inscrit au tableau de l'Ordre des avocats du barreau de Liège le 19 octobre 1980. Il est rédacteur en chef de la revue juridique "Jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles" (J.L.M.B.) depuis 1987. Il est collaborateur scientifique de la faculté de droit de l'Université de Liège (services « responsabilité et contrats » et « biens »), jusqu'en 15 septembre 2008. Il était aussi maître de conférences au sein de cette université en droit de la construction. Il a aussi été maître de conférences, chargé d'enseignement, à l'école de gestion U.Lg-H.E.C. (droit de l'environnement) jusqu'au 15 septembre 2013. Il a été président de la Conférence Libre du Jeune Barreau de Liège (1989-1990) et membre du Conseil de l'Ordre (1996-1998, 2001-2003). Il a été président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophones (AVOCATS.BE) de 2013 à 2016. Il a été chef de la délégation belge au Conseil des barreaux européens (C.C.B.E.) de 2011 à 2013 et en est aujourd'hui président du Comité « Droits de l'homme ». Il a été membre du Comité directeur de l'Union internationale des avocats (U.I.A.) de 2010 à 2011. Il est l'auteur de nombreuses publications, principalement dans les domaines du droit de la profession d'avocat, du droit de l'urbanisme et de l'environnement, du droit de la construction, du droit médical, du droit des assurances et des obligations.

PROGRAMME

08H00 / ARRIVÉE, INSCRIPTIONS, CAFÉ

08H45 / ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR ME A. GILLIER ET ME J.-P. RUYE / GRANDE SALLE

09H00 / IL S'EST PENSÉ LE FUTUR / GRANDE SALLE

ANIMATION : GUY TURI ET MARIE FADEUR

CHIRABA, JEAN-MARC VAN BEVER

ANIMATION : NADIA FALHOUTI

10H30 / PAUSE CAFÉ / BAR

11H00 / REBOUNIR, MÊME PAS PEUR !

ATELIER 1 : L'OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES / STUDIO 1

THÉRIE RONTINCK, JYVES BAULARD, MARINE SIMONNOT, THIERRY WIMMER, BARENO BLONDE

ANIMATION : FRANÇOIS RETYENS

ATELIER 2 : AVOCAT, MAIS PAS SEUL-EMET / GRANDE SALLE

ARRAUD LEGROD, STÉPHANIE PELET-SERPA, LUC MISSON, JEAN-FRANÇOIS LEDOUX

ANIMATION : DIRK VAN GERVEN

12H30 / DÉJEUNER / BAR

13H45 / ATELIER 3 : « LA FIERME » : OUVRIER ET DÉVELOPPER SA BOTTE / STUDIO 1

ERIC LARDINOIS, DIRK MAERTENS, VINCENT VAN OBERGHEEN

ANIMATION : STANISLAS VAN WASSENHOVE

ATELIER 4 : L'ART DE CONQUÉRIR / GRANDE SALLE

BERTRAND PÉRIER

ANIMATION : VINCENT DEFRAITEUR

ATELIER 5 : DÉCODER L'INFORMATION : LA BATAILLE D'ARVINGORE / OLD BAR

JACQUES ENGLEBERT, JEAN-PIERRE JACOMIN, MARTIN RUJANT

ANIMATION : JENNIFER WALDRON

15H15 / PAUSE CAFÉ / BAR

15H45 / RENDEZ-VOUS AVEC L'OPINION / GRANDE SALLE

OLGA ZRIHEN, GEORGES-LOUIS BOUCHEZ, MAXIME PREVOT

ANIMATION : SACHA DAOUT

17H15 / DÉBOUT LES JEUNES, LA MER MONTÉE ! / GRANDE SALLE

KAMI HAERI

18H00 / MOTION SUR LE SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT / GRANDE SALLE

PATRICK HENRY

18H15 / A VÉRO D'ÉMOIRE / BAR

EN MARGE DU CONGRÈS /

09H00 / 083 - LES MESURES DE GARDE ET D'ÉDUCATION DES JEUNES POURSUIVIS DU CHEF QUI FAIT

QUALIFIÉ D'INFRACTION COMMIS AVANT L'ÂGE DE 18 ANS

14H00 / CUP - L'ACCÈS À LA JUSTICE - L'UNDE JURIDIQUE, LES ASSURANCES, PROTECTION JURIDIQUE

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT

ANIMATION : SACHA DAOUT



CONGRES 18 mai 2017 : REBONDIR

PROJET DE MOTION À ADOPTER
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le secret professionnel de l'avocat

1. Le secret professionnel est un élément primordial des droits de la défense et de la protection de la vie privée du justiciable. Il s'agit d'une garantie fondamentale consacrée par les articles 6 et 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme.
2. Sous réserve des exceptions légales, notamment de l'état de nécessité, le secret professionnel de l'avocat doit être respecté en toutes circonstances et, notamment, en cas de perquisition ou de saisie, d'écoute téléphonique ou d'enregistrement de toute communication électronique ou autre.
3. En cas de perquisition ou de saisie, le bâtonnier doit être présent. En cas d'écoute ou d'enregistrement, le bâtonnier doit être prévenu.
4. Si une pièce susceptible d'être couverte par le secret est saisie hors du cabinet de l'avocat ou qu'un procès-verbal en fait état, le Bâtonnier doit en être avisé.
5. Si le Bâtonnier estime que la pièce saisie ou la communication enregistrée est couverte par le secret, contrairement à l'avis de l'autorité saisissante, un juge étranger au dossier doit être saisi. Ce juge statuera sur le caractère secret ou non de la pièce ou de la communication.
6. L'avocat ne s'associe en aucune façon aux activités délictueuses éventuelles de son client. En revanche, il ne peut être contraint de révéler des informations couvertes par le secret professionnel qu'il détient que lorsque celles-ci révèlent un péril imminent.
7. L'Assemblée mandate AVOCATS BE et ses barreaux pour défendre cette notion auprès des autorités

AVOCATS.BE

à le plaisir de vous inviter à la

**PREMIÈRE ÉDITION
DE SES UNIVERSITÉS
D'ÉTÉ
LES MARDI 29
ET MERCREDI 30 AOÛT
2017**

au Château de Courrière!

L'objectif de ces Universités d'été est d'aborder une formation de base, dans une matière pas ou peu abordée à l'université, ou qui n'est offerte par des organisations externes que sous la forme de modules plus longs.

La participation à ces deux journées donnera lieu à 16 points de formation. C'est l'occasion de partager un moment convivial entre confrères !

PROGRAMME: <http://universites2017.avocats.be>

Universités d'été

Mardi 29 août

Salduz 19h00-19h30

Droit de la famille

Laurient Kermes, Sophie Chyrenas, Jean-Michel Lemaire et Sophie Magnette

Acte d'avocat

Michael Forges et Yves Kervas

Droit de la jeunesse

Virginie Laine, Ingrid Cappelle et Ben Marique

Médiateurs agréés

Michel Gonda, Evlyne Messini, Annette Bidoux et Juan Verduen

Soft skills : gestion d'un cabinet

Stamatias van Wassenhove

Saisies et voies d'exécution

Cécile De Boe

Universités d'été

Mardi 29 août

Salduz 19h00-19h30

Droit de la famille

Laurient Kermes, Sophie Chyrenas, Jean-Michel Lemaire et Sophie Magnette

Arbitrage

Marc Gouvenant et Marc Dui

Actualités en déontologie

Pierre Pichault, Ghislain Bayens, Geoffrey Chyrenas et Pierre Cornil

Droit collaboratif

Anne-Marie Boudard et Carine Vanderschoot

Soft skills : Marketing

Patrick De Wolf et Antoine Henry de Prahan

Droit des étrangers (base)

Sylvie Smols et Julien Hardy

Universités d'été

Mardi 29 août

Salduz 19h00-19h30

Droit des étrangers

Marc Gouvenant et Marc Dui

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Sabrina Seumel et Johan Spiecké

Lecture et analyse de bilans

Evlyne Bidoux

Maladies mentales

Gilles Olivier

Soft skills : écoute / assertivité

Jean-Yves Lagasse de Locht

Universités d'été

Mardi 29 août

Salduz 19h00-19h30

Droit des étrangers

Marc Gouvenant et Marc Dui

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Sabrina Seumel et Johan Spiecké

Lecture et analyse de bilans

Evlyne Bidoux

Maladies mentales

Gilles Olivier

Soft skills : écoute / assertivité

Jean-Yves Lagasse de Locht

Avocat vs. Bonobo

Troublante découverte d'une équipe universitaire norvégienne

Les progrès de la science et des technologies de l'information modifient déjà radicalement nos modes de vie et nos méthodes de travail.

Mais nous n'en sommes encore qu'à la phase « soft » et nous ignorons à quel point les découvertes auxquel les études en cours sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'activité de l'avocat.

Or, n'ayons pas peur des mots, ce qui s'annonce ressemble à un séisme galiléen. On parle beaucoup d'intelligence artificielle, qui accomplit chaque jour des pas de géant, serait capable de rédiger des contrats, des conclusions, des jugements, d'évaluer les chances de succès d'un dossier, etc. Certains craignent qu'elle grignote les parts de marché actuellement dans les mains des avocats. Vous êtes sceptique. Ceux qui annoncent ce cataclysme sont, à votre avis, excessivement pessimistes. Vous estimez que l'activité de l'avocat est à l'abri de tout risque à cet égard.

POURQUOI ?

Parce que vous êtes convaincu que l'avocat est un professionnel du droit, qui propose autre chose que du droit. L'avocat ne se résume pas, selon vous, à un cerveau capable d'analyser une situation, de déterminer la règle de droit applicable, de définir une stratégie, de présenter une argumentation solide. Il est aussi attentif à la souffrance, il



Gerdur Olaf Mathissen-Grösbliatt

écoute, il fait preuve d'empathie, il propose des stratégies gagnant-gagnant, il concilie, bref il met en œuvre des capacités et des moyens d'action que seul un être humain doté d'une conscience peut proposer.

DÉTROMPEZ-VOUS

Nous savons, grâce aux découvertes récentes de la paléontologie, que si l'homme ne descend pas du singe, il est en revanche certain qu'il s

sont cousins. Et plus cette recherche progresse, plus la distinction entre leurs capacités cognitives respectives devient difficile à tracer.

De quoi l'homme est-il capable, qui reste inaccessible au singe ? Dans quels domaines leurs capacités sont-elles comparables ? Existe-t-il un critère décisif susceptible de les différencier ? Au sein de l'université norvégienne de sciences et de technologie (NTNU - Norges teknisk-naturvitenskapelige universitet, dont sont issus deux Prix Nobel de médecine 2014), une équipe pluridisciplinaire dirigée par le professeur Gerdur Olaf Mathissen-Grösbliatt mène depuis 2015 une étude dont l'objectif est de mesurer les capacités des primates supérieurs à utiliser les données issues de l'intelligence artificielle, et de vérifier si l'homme sapiens utilise celles-ci différemment de ses cousins.

Certains d'entre vous se souviendront peut-être de l'expérience menée en 2016 par l'Université de Stanford (Californie). Les scientifiques avaient directement implanté des électrodes dans le cerveau de chimpanzés, et ceux-ci avaient été capables de taper sur un clavier d'ordinateur à une vitesse d'environ 12 mots par minute et de réécrire ainsi « La tempête » de Shakespeare.

Au départ des constats faits par l'équipe américaine, les chercheurs norvégiens ont implanté une puce, connectée à un logiciel d'intelligence artificielle, dans le cerveau d'une autre espèce de singe, le bonobo. Pourquoi le bonobo ? Parce qu'il présente des caractéristiques très intéressantes, qui le rendent plus proche de l'homme

que d'autres groupes de primates. Le bonobo est le seul primate que l'on n'a jamais vu tuer un de ses congénères. En situation de conflit potentiel, le bonobo privilégie l'harmonie sociale. Il montre une réelle empathie envers sa famille et les autres bonobos.

L'équipe norvégienne leur a soumis des résultats de problèmes simples de droit, auxquels le logiciel d'intelligence artificielle proposait une solution, qui pouvait être acceptée ou refusée. Un autre groupe, composé d'avocats, effectuait le même test.

A la fin de celui-ci, on a comparé les solutions choisies par les avocats et celles choisies par les bonobos.

LES RÉSULTATS SONT PLUS QUE TROUBLANTS

Dans 95 % des cas, le bonobo aboutit à une décision dans un délai inférieur de 3 % à celui de l'avocat, et dans 83 % des cas, il privilégie la même solution que l'avocat.

L'étude se poursuit. L'objectif suivant est de proposer deux solutions, dont l'une serait de nature amiable, d'examiner comment les deux groupes réagissent face à un tel choix. ... Êtes-vous prêt à prendre un pari sur les résultats ?

